

Conseil Municipal - 15 septembre 2009 - séance publique

Présents : Madame Pascale POBLET, maire.

Mesdames Cécile SUPTITZ, Marie GUILLAUD, Marion CORVEZ, Lynda CHOROT, Corinne FABRE.
Messieurs Laurent GERBAUX, Michel MURDINET, Stéphane COING-BELLEY, Philippe PASCAL,
Jean-Michel ANSELMIER, Robert CECCON

Absents excusés : MM. Alain BOUCAUT a donné pouvoir à Pascale POBLET, Philippe DESPESSE a donné pouvoir à Philippe PASCAL, Michel NOEL a donné pouvoir à Michel MURDINET

Secrétaire de séance : M. Marie GUILLAUD

Mme P. POBLET ouvre la séance du conseil municipal à 20h30. Le Conseil approuve avec 13 voix Pour et 2 Abstention le compte-rendu du 26 août 2009.

Point n° 1. TRAVAUX CRECHE

Suite à la réunion du 26 août dernier, les architectes ont effectués le travail d'analyse et lancer des négociations suite à la modification du cahier des charges et à la demande de faire un effort, DECIDE de :

- 1/ signer les marchés avec les sociétés retenues,
- 2/ notifier aux entreprises non retenues la décision du Conseil,
- 3/ notifier l'acte d'engagement accepté,
- 4/ signer l'ordre de service pour démarrer les travaux.

Lot	Objet	Entreprise retenue	Montant Hors-taxes
1	VRD 15 Pour	SALVI	4 899,70
2	GROS ŒUVRE : 3 Pour 4 Abstention et 8 Pour	CHOROT FONTANA SALVI	19 401,01
3	CHARPENTE 1 Abstention et 14 Pour	CHOROT J-PHILIPPE	18 610,05
4	MENUISERIES EXTERIEURES 15 Pour	BPS 38	14 865,62
5	MENUISERIES INTERIEURES 15 Pour	BPS 38	2 899,10
6	Cloisons Doublages Faux Plafonds 15 Pour	COGNE	5 268,10
7	REVETEMENT SOLS SOUPLES 15 Pour	BLANC-GONNET	1 949,20
8	FAIENCES MURALES 15 Pour	BLANC-GONNET	315,00
9	PEINTURE 15 Pour	BLANC-GONNET	4 616,20
10	PLOMBERIE CHAUFFAGE 15 Pour	GLENAT	7 118,30
11	ELECTRICITE 15 Pour	DUBOUCHER	6 273,40
12	FONDACTIONS SPECIALES	FONDASOL	22 706,40
TOTAUX			108 922,08 soit 130 270,80 TTC

CHARGE Madame la Maire de toutes ces opérations.
Dépassement de 7 922,08 € (7,84 %)

Point n° 2. QUESTIONS DIVERSES

- Participation financière pour l'organisation des Journées du Patrimoine des 19 et 20 septembre 2009, pour la prise en charge des repas des artistes les samedi et dimanche. Apéritif à 12h. 13 voix Pour et 2 Abstention pour cette prise en charge.

- Suite à la demande de l'école, DECIDE avec 15 voix Pour, d'accepter de poursuivre les cours d'E.P.S. à l'école. Rappelle que ces cours sont financés par la Commune – par le biais du SIVOM du Pays de Tullins. 771 € pour 6 mois.

- PROPOSE avec 15 voix Pour de ne pas modifier la liste des exonérations d'impôts accordées.

- Commission Sociale le 13 octobre à 20h30

- AG en vue de la création de « Montaud t'aime » le 14 octobre à 20h30 à la salle des fêtes – Laurent accepte de rejoindre cette association pour représenter la Commune.

- AG du Sou des Ecoles le mercredi 16 septembre, en présence de Jean-Michel Anselmier.

- Robert propose de réfléchir à un projet de compostage collectif. Plusieurs possibilités mais ne pas oublier de le faire en partenariat avec la CCVI qui réfléchit aussi à ce sujet. Conteneurs ? Broyeur ? thermique ? Compostage par quartier ? village ? Matériel qui circule entre propriétaires ? entre villages ? Nécessité d'un personnel qui suit ...

- Cécile donne connaissance des modalités de gestion de la crèche en cas de grippe.

Prochain conseil : réunion de travail (ou publique si nécessaire) le **mardi 06 octobre 2009**

La séance est levée à 23h15